


Mon Guide pratique des déchets du SMICTOM des Flandres



Collectes
Déchèteries
Prévention

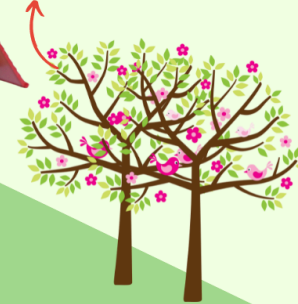
Sommaire

 Vue d'ensemble p.1
Communes adhérentes p.2

Le compostage :
l'offre du syndicat p.7
les bons gestes p.8



La prévention p.17-18



Les déchets recyclables :
la collecte p.3
les consignes p.4

Les ordures ménagères :
la collecte p.5
les consignes p.6



Les Points d'Apport Volontaire :
le verre p.9
les TLC p.10

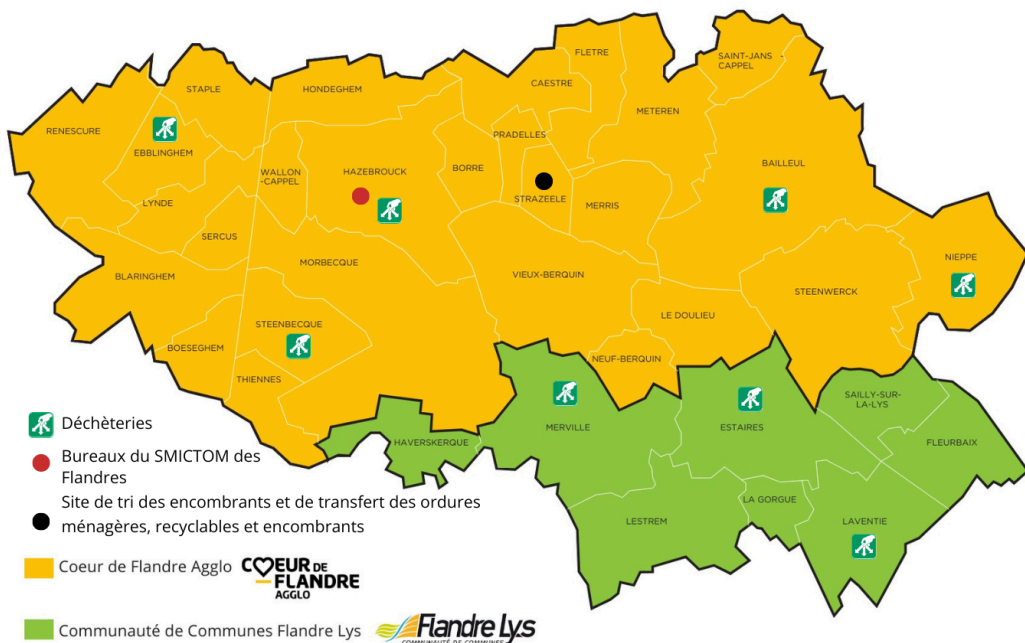


Les déchèteries :
les conditions d'accès p.11
les matériaux p.12
l'amiante p.13
les déchèteries p.14-15-16



Les partenaires
et éco-organismes p.19-20

Vision d'ensemble



Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, le SMICTOM des Flandres gère la collecte et le traitement des déchets.

Pour tous renseignements concernant vos contenants (bacs, sacs) et votre facturation, contactez la Communauté d'Agglomération au 03 74 54 00 80 ou par mail : dechets@cc-flandreinterieure.fr.

Flashez ce code pour accéder au site de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre



Sur le territoire de la Communauté de Communes Flandre Lys, le SMICTOM des Flandres gère le traitement des déchets (déchèteries comprises).

Pour toute question relative à la collecte et la gestion des bacs, les composteurs et les encombrants, vous devez vous rapprocher des services de la CCFL au 03 28 50 14 90.

Flashez ce code pour accéder au site de la Communauté de communes Flandre Lys



Communes adhérentes

Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre Agglo



- Bailleul
- Blaringhem
- Boëseghem
- Borre
- Caëstre
- Ebbinghem
- Flêtre
- Hazebrouck
- Hondegheem
- Le Doulieu
- Lynde
- Merris
- Méteren
- Morbecque
- Neuf-Berquin
- Nieppe
- Pradelles
- Renescure
- Saint-Jans-Cappel
- Sercus
- Staple
- Steenbecque
- Steenwerck
- Strazeele
- Thiennes
- Vieux-Berquin
- Wallon-Cappel

Communauté de Communes Flandre Lys



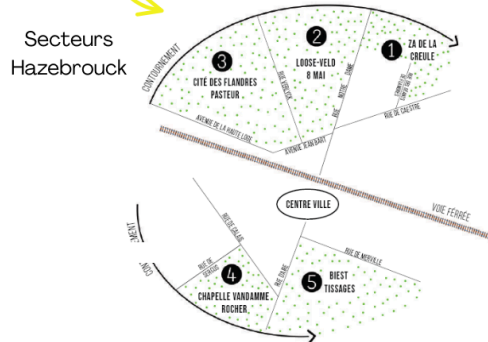
- Estaires
- Fleurbaix
- Haverskerque
- La Gorgue
- Laventie
- Lestrem
- Merville
- Sully-sur-la-Lys

Les déchets recyclables

La collecte

Communes	Jours de collectes Semaine paire (SP) ou impaire (SI)		
Bailleul	SI	Mardi	Matin
Blaringhem	SI	Lundi	Matin
Boësgthem	SI	Lundi	Matin
Borre	SP	Mardi	Après-midi
Caestre	SI	Mercredi	Après-midi
Ebblinghem	SI	Lundi	Après-midi
Flêtre	SP	Vendredi	Après-midi
Hazebroeck (cf.plan) Centre-ville Zone en blanc Grands axes indiqués	SP	Mardi	Matin
Hazebroeck (cf. plan) Quartiers 1,2,3,4 et 5 Zone en dehors du contournement	SP	Mardi	Après-midi
Hondeghem	SI	Lundi	Après-midi
Le Doulieu	SI	Vendredi	Après-midi
Lynde	SI	Lundi	Après-midi
Merris	SP	Mardi	Après-midi
Méteren	SI	Mercredi	Après-midi
Morbecque	SI	Lundi	Matin
Neuf-Berquin	SI	Vendredi	Après-midi
Nieppe	SI	Mardi	Après-midi
Pradelles	SP	Vendredi	Après-midi
Renescure	SI	Lundi	Matin
Saint-Jans-Cappel	SI	Vendredi	Après-midi
Sercus	SI	Lundi	Matin
Staple	SI	Lundi	Après-midi
Steenbecque	SI	Lundi	Matin
Steenwerck	SI	Mardi	Après-midi
Strazeele	SP	Vendredi	Après-midi
Thiennes	SI	Lundi	Matin
Vieux-Berquin	SP	Mardi	Matin
Wallon-Cappel	SI	Lundi	Après-midi

Communes	Jours de collecte Semaine paire (SP) ou impaire (SI)		
Estaires	SP	Lundi	Matin
Fleurbaix	SP	Lundi	Matin
Haverskerque	SI	Lundi	Après-midi
La Gorgue	SP	Lundi	Après-midi
Laventie	SI	Lundi	Après-midi
Lestrem	SP	Lundi	Après-midi
Merville	SP	Mercredi	Après-midi
Sailly-sur-la-Lys	SP	Lundi	Matin



Règles de présentation du bac :

- Pas de déchets au sol
- Poignée du bac tournée vers la route
- Bac bien fermé

Merci de sortir le bac la veille au soir ou le matin avant 6h00

Calendrier de collectes
Coeur de Flandre Agglo

Calendrier de collectes
Flandre Lys



3

Les déchets recyclables sont transférés au site de Strazeele avant d'être acheminés au centre de tri PAPREC à Harnes. Les matériaux triés sont ensuite répartis dans différentes usines de recyclage.

Les déchets recyclables

IMPORTANT

Consignes de tri

Tous les emballages et les papiers se trient

Toutes les **EMBALLAGES**, bouteilles et flacons en plastique vides
pots, films, sacs, sachets, tubes et barquettes
(y compris en polystyrène)



Tous les emballages métalliques
(y compris les tout petits type capsules, plaquettes de beurre)

Tous les papiers, emballages et briques en carton



Vidés, en vrac, compactés et non imbriqués.
Inutile de les laver!

en bac



Ou

en sac

(sur dérogation seulement en Coeur de Flandre Agglo)

Les interdits dans le bac de déchets recyclables:



couches vaisselle mouchoirs textiles seringues DEEE* contenants en verre déchets toxiques ampoules néons piles, chargeurs, batteries et clés USB

*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



Pour limiter les passages des camions et ainsi préserver notre environnement :

un bac sorti = un bac bien rempli

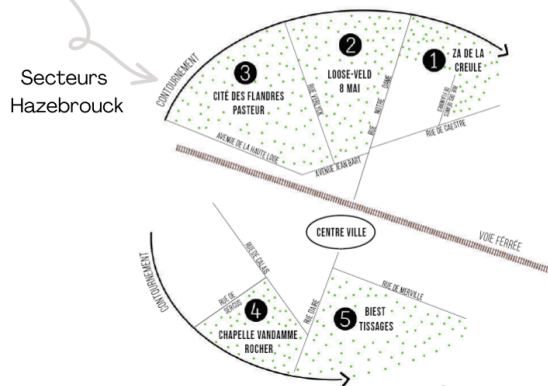
4

Les ordures ménagères

La collecte

Communes	Jours de collectes	
Bailleul	Jeudi	Matin
Blaringhem	Vendredi	Matin
Boësgheem	Vendredi	Matin
Borre	Jeudi	Après-midi
Caestre	Jeudi	Après-midi
Ebblinghem	Mercredi	Matin
Fiètre	Vendredi	Matin
Hazebroeck (cf. plan) Centre-ville Zone en blanc Grands axes indiqués Quartiers 4 et 5 Zone en dehors du contournement	Mercredi	Matin
Hazebroeck (cf. plan) Quartiers 1,2 et 3	Mercredi	Après-midi
Hondeghem	Mercredi	Matin
Le Doulieu	Vendredi	Matin
Lynde	Vendredi	Matin
Merris	Jeudi	Après-midi
Méteren	Jeudi	Après-midi
Morbecque	Mercredi	Matin
Neuf-Berquin	Vendredi	Matin
Nieppe	Vendredi	Matin
Pradelles	Jeudi	Après-midi
Rescure	Vendredi	Matin
Saint-Jans-Cappel	Jeudi	Après-midi
Sercus	Vendredi	Matin
Staple	Mercredi	Matin
Steenbecque	Vendredi	Matin
Steenwerck	Vendredi	Après-midi
Strazeele	Vendredi	Matin
Thiennes	Vendredi	Matin
Vieux-Berquin	Vendredi	Après-midi
Wallon-Cappel	Mercredi	Matin

Communes	Jours de collecte Semaine paire (SP) ou impaire (SI)	
Estaires	Mardi	Matin
Fleurbaix	Jeudi	Matin
Haverskerque	Jeudi	Matin
La Gorgue	Lundi	Matin
Laventie	Lundi	Matin
Lestrem	Lundi	Matin
Merville	Jeudi	Matin
Sailly-sur-la-Lys	Mardi	Matin



Règles de présentation du bac :

- Pas de déchets au sol
- Poignée du bac tournée vers la route
- Bac bien fermé

Merci de sortir le bac la veille au soir ou le matin avant 6h00

Calendrier de collectes
Coeur de Flandre Agglo

Calendrier de collectes
Flandre Lys



Les ordures ménagères sont transférés au site de Strazeele avant d'être acheminés au CVE de Flamoval à Arques. Cette valorisation permet de produire de l'électricité et de la chaleur.

Les ordures ménagères

Consignes de tri

Vaisselle cassée
si petite quantité

Déchets souillés
Mouchoirs, éponges, serviettes, couches, cotons, cotons-tiges, sacs d'aspirateur, masques, gants,...

Petits objets
Tubes de colle, rasoirs, brosses à dents, crayons, taillures de crayon, mégots de cigarette,...

Litière d'animaux

Les déchets doivent être mis dans un sac poubelle bien fermé avant d'être déposés dans le bac



en bac

en sac
(sur dérogation seulement en Coeur de Flandre Agglo)

Les interdits dans le bac d'ordures ménagères :

- contenants en verre
- textiles
- ampoules néons
- emballages
- piles, chargeurs, batteries et clés USB
- seringues, objets tranchants
- DEEE*
- déchets toxiques

*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Pour limiter les passages des camions et ainsi préserver notre environnement :
un bac sorti = un bac bien rempli



Les biodéchets

Les composteurs

Faites des économies

Diminuez le volume de votre bac noir
Environ 30% de nos ordures
ménagères sont compostables

Produisez votre engrais

100% naturel
gratuit



Uniquement en
Cœur de
Flandre Agglo

Les composteurs



445 Litres → 31€
620 Litres → 33€
830 Litres → 35€
1100 Litres → 40€

Livraison à domicile
sur rendez-vous

Le bokashi



20 Litres

30€

A retirer au SMICTOM des Flandres aux
heures d'ouverture, avec une pièce d'identité

Le bioseau



5 Litres

10€



Les composteurs



300 Litres → 13€
570 Litres → 16€
820 Litres → 19€

A retirer à la CCFL aux heures d'ouverture,
avec une pièce d'identité

Le bokashi



20 Litres

14€

SMICTOM des Flandres

03.59.68.40.06

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck

Communauté de Communes Flandre Lys

03.28.50.14.90

500 rue de la Lys
59253 La Gorgue

Les biodéchets

Le compostage

Ce que je mets dans mon composteur en petits morceaux :

Déchets de cuisine et de
table



Matières sèches,
déchets de jardin



Déposer autant de matière sèche que de déchets de cuisine

3 gestes simples à retenir à chaque apport de biodéchets

- Respecter les proportions
et les consignes de tri des biodéchets
- Étaler en surface pour oxygéner
à l'aide d'une griffe
- Recouvrir de matières sèches broyées

Problèmes potentiels

Solutions

Mauvaise odeur	Brasser le compost Ajouter de la matière sèche
Présence de mouches	Recouvrir de matières sèches
Composteur trop sec	Humidifier Mettre moins de matières sèches
Présence d'animaux nuisibles	Brasser 3 à 4 fois par semaine le compost

Apport
en biodéchets

6 à 9 mois

Compost mûr

Les interdits :

pierres, gravats, plastiques, plantes
malades, huiles, magazines, couches
culottes, litières animales, étiquettes
de fruits et légumes.

Utilisation du compost :

Mélanger 1/3 de compost pour 2/3 de terre

- En repotage pour les plantes
- Nourrissant et fertilisant
- Apport sur le potager



Les Points d'Apport Volontaire

Le verre



Pour la tranquillité de tous, merci de déposer votre verre entre 8H et 20H.



Pots et bocaux



Flacons de parfums et cosmétiques



Bouteilles



Emballages de produits pharmaceutiques, vides, en VERRE uniquement.



Verre de table, vaisselle



Miroirs, vitrage, aquarium, ampoules



Suremballages, bouchons, capsules



Bouteilles plastiques

Pour la sécurité de tous, merci de ne pas déposer de verre au sol.

Bouteilles, pots, bocaux et flacons, sans couvercle, ni bouchon ! Inutile de les laver, il suffit de les vider !

Pour plus d'infos



Les Points d'Apport Volontaire

Les Textiles, Linge, Chaussures



Vêtements

Linge

Chaussures



Ce logo vous garantit que le collecteur est identifié par Refashion, l'éco-organisme de la filière, et que le devenir de vos dons est tracé.

Plus d'infos : Refashion.fr/citoyen

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés

Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%
MERCI

Merci de ne pas déposer vos sacs hors du conteneur!



Vos vêtements ont de l'avenir.

Réparez-les ou donnez-les.

Pour plus d'infos



Les déchèteries

Les déchèteries sur le territoire du SMICTOM des Flandres :

- Bailleul
- Eblinghem
- Estaires
- Hazebrouck
- Laventie
- Merville
- Nieppe
- Steenbecque

Les habitants du territoire du SMICTOM des Flandres ont accès à l'ensemble des déchèteries du syndicat.

Circulation :
Roulez au pas!

Parfois il faut être indulgent car la benne qui vous concerne est pleine

Les enfants de - de 12 ans restent dans le véhicule

Préparez votre venue :
Regroupez vos déchets par type de matériaux

Quantités limitées :

- 1m3 le samedi
- 2m3 du lundi au vendredi
- 1 seul passage par jour autorisé

L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels

Vous achetez un nouvel équipement ? Votre vendeur est tenu de reprendre l'ancien.

Les interdits dans TOUTES les déchèteries :



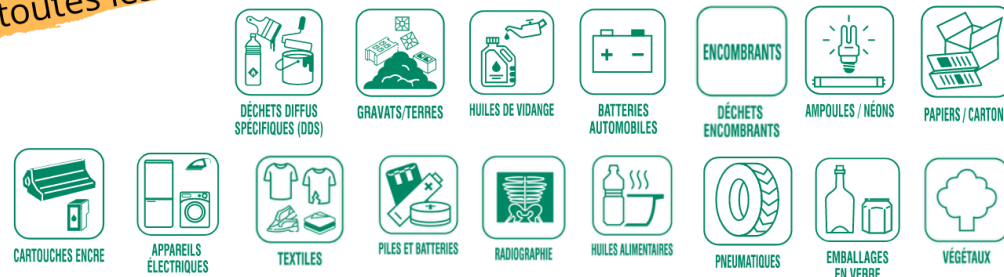
Pour plus d'infos



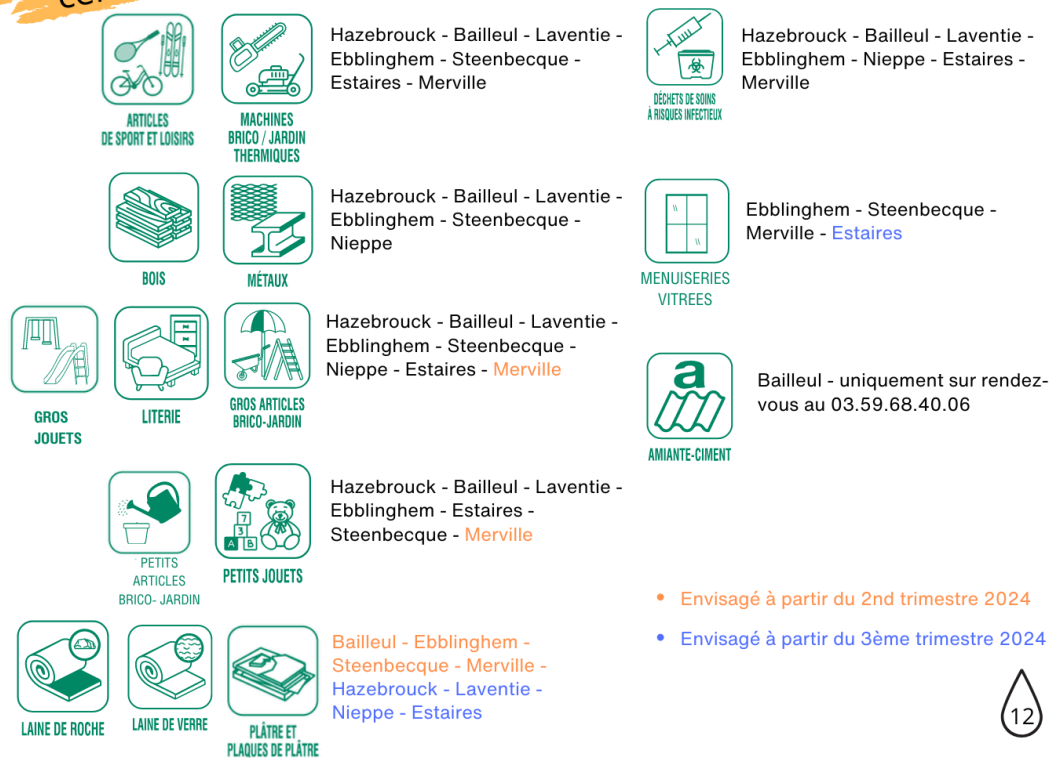
Les déchèteries

Les matériaux

Matériaux acceptés dans toutes les déchèteries



Matériaux acceptés dans certaines déchèteries



- Envisagé à partir du 2nd trimestre 2024
- Envisagé à partir du 3ème trimestre 2024

L'amiante

Le protocole

Uniquement sur rendez-vous



Interdit aux professionnels

Protocole pour la collecte de l'amiante :



1 Acheter un nombre suffisant de "sacs spécifiques" dans nos locaux :
Bureaux du SMICTOM des Flandres
41 AV du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck

2 Inscription au planning de collecte auprès de nos services

3 Conditionnement et fermeture du ou des sac(s) au domicile

4 Dépôt au lieu, au jour et à l'heure du rendez-vous

Attention à bien vous équiper pour manipuler l'amiante chez vous.



Si vous jugez qu'il est trop risqué de manipuler l'amiante, vous pouvez faire appel à une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Amiante accepté en déchèterie :

- L'amiante en feuilles ou en plaques
- L'amiante incorporé dans les produits en ciment
- L'amiante incorporé dans les liants divers

Les interdits: L'amiante fibres en vrac
L'amiante tressé ou tissé

Pour plus d'infos



Déchèterie de Bailleul



701, rue des Roseaux



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Mardi: Fermée **sauf RDV amiante**

Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

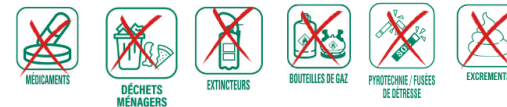
Judi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30

Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie d'Ebblinghem



rue de Théroouanne



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Mardi: Fermée

Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Judi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30

Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30

Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie d'Estaires



rue du Courant



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Mardi: Fermée

Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Judi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30

Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie d'Hazebrouck

📍 rue du Milieu



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Judi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Nieppe

📍 Z.A. rue de la Warnave



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Judi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Laventie

📍 2 Ter, rue de la Gare



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Judi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Steenbecque

📍 impasse de la gare



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Judi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Merville

📍 rue Victorine Deroïde



Horaires d'ouverture:

Lundi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Mardi: Fermée
Mercredi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Judi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Samedi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



La Ressourcerie des Flandres



📍 145 bis rue de Merville
59190 Hazebrouck

AASMR Friperie des Flandres



📍 145 bis rue de Merville
59190 Hazebrouck



**Profitez de déposer
vos objets réutilisables
en ressourcerie ou
friperie !**

La Recycle'Rit à Bailleul



📍 59 rue de Lille
 📍 La Blanche,
2379 Route de la blanche maison
 📍 Salle Peguy, derrière l'hotel de ville

La Ressourcerie de la Lys



📍 2 rue des prêtres
59660 Merville

La prévention



Et si on consommait autrement ?

Pensez à la règle des 5 R:

Refuser- Réduire- Réutiliser- Recycler- Rendre à la terre



Refuser



Un autocollant "stop-pub" est mis à disposition des habitants du territoire pour permettre de réduire la quantité de publicités reçues en boîte aux lettres.

Réduire / Réutiliser



J'amène mes contenants

Beaucoup de commerçants du territoire ont accepté d'apposer le macaron "ici on accepte vos contenants" sur leur vitrine, afin de permettre à leurs clients d'amener leurs propres contenants et ainsi réduire les emballages.

La couche lavable



Le SMICTOM propose des kits de couches lavables à tarif préférentiel : **75€ au lieu de 300€**

Uniquement en Cœur de Flandre Agglo

Ce kit comprend :
6 couches lavables Hamac
10 absorbants
2 absorbants nuit
1 boîte de 100 voiles jetables



Pour qui ?
Les bébés jusqu'à l'âge de 12 mois



Un atelier informatif sur la mise en pratique et l'entretien des couches lavables vous sera proposé afin de les utiliser au mieux.

Pour plus d'informations



Des réunions d'information et de présentation des couches lavables sont organisées régulièrement par le Relais Petite Enfance de la CCFL en partenariat avec la société Idées ZD.



Pour qui ?

- Les parents
- Assistants maternels
- Professionnels de la petite enfance

- 1 Inscription et sensibilisation des familles volontaires pour tester les couches lavables.
- 2 Remise des Kits personnalisés d'une valeur de 250€ financés par la CCFL (dans la limite de 50 familles par an).
- 3 Accompagnement des familles par la société Idées ZD et partage d'expérience entre familles et professionnels.

Inscription obligatoire : 03.66.32.24.77 ou rpe@cc-flandrelys.fr

Le frigo solidaire

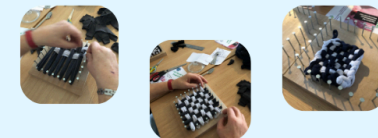
Le concept du frigo partagé a été inventé par l'association « Les Frigos Solidaires » afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, de contribuer à la solidarité locale et de générer du lien social.



Recycler

Le SMICTOM de Flandres propose des ateliers tawashi pour vous aider à avoir une consommation toujours plus éco-responsable

Eponge lavable confectionnée à partir de textile que l'on n'utilise plus.



Rendre à la terre

Nous vous encourageons à privilégier, autant que possible, un usage dans votre jardin de vos déchets verts.

Broyage



Les branches issues des tailles, broyées, sont une excellente réserve de matière carbonée pour le compostage. Le broyat peut aussi être utilisé en paillage.



Paillage

Permet de limiter les arrosages en améliorant la structure du sol

Compostage



Mélange à parts égales de matières azotées (déchets de cuisine et de table, déchets de jardin frais) et de matières carbonées (feuilles mortes, broyat...) permettant d'obtenir un excellent engrais naturel et gratuit.



Mulching

Le gazon broyé durant la tonte est laissé sur place. Ce procédé évite l'assèchement de la pelouse et nourri le sol.

Jardiner mieux, pour réduire la production de déchets verts :

- Choisir un gazon rustique à pousse lente adapté au sol
- Tondre moins court
- Choisir des essences locales à pousse lente
- Éviter les espèces invasives (herbe de pampa, rhododendron pontique...)

Pour plus d'informations sur les actions de prévention du SMICTOM



Les partenaires et éco-organismes

collecte / traitement



Prestataire de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.



Prestataire de tri des déchets recyclables.
Prestataire de collecte et traitement des papiers, cartons issus des déchèteries.



Prestataire de collecte et traitement de différents déchets: bois, ferraille, végétaux, déchets diffus spécifiques (DDS) issus des déchèteries et de l'amiante issu de la déchèterie de Bailleul.



Prestataire de collecte des points d'apport volontaire du verre.

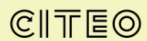


Prestataire de collecte et traitement des encombrants issus des déchèteries.



Prestataire de collecte et traitement des gravats issus des déchèteries.

Un éco-organisme est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, les emballages et la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.



CITEO est l'éco-organisme en charge des emballages ménagers et papiers graphiques (soutien au recyclage et à la valorisation, soutien à la communication,...)



L'éco-organisme ecomaison assure gratuitement la collecte et le traitement des objets et matériaux de la maison déposés en déchèterie dans les bennes spécifiques « ecomaison ». Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Ecosystem assure gratuitement la collecte et le traitement des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Eco DDS assure gratuitement la collecte et le traitement de certains produits chimiques en déchèterie. Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Re_fashion assure gratuitement la collecte et le traitement du textile, du linge et de la chaussure. Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme ALIAPUR assure gratuitement la collecte et le traitement des pneus de véhicules légers non jantés et non souillés.



Eco-organisme Cyclevia prend en charge financièrement la collecte et le traitement des huiles de vidange.



L'éco-organisme Ecologic assure gratuitement la collecte et la valorisation des Articles de Sport et Loisirs (ASL) et des Articles de Bricolage et Jardin Thermiques (ABJ Th) déposés dans les déchèteries. Il fournit également un soutien financier à la collectivité



L'éco-organisme Screlec assure gratuitement la collecte et le traitement des piles et accumulateurs portables.



L'éco-organisme DASTRI assure gratuitement la collecte et l'élimination des boîtes à aiguilles déposées en déchèterie. (DASRI= Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectueux.



L'éco-organisme Valobat prend en charge financièrement ou assure gratuitement la collecte et le traitement des déchets du bâtiment issus des déchèteries.



L'éco-organisme Ecominéro prend en charge financièrement la collecte et le traitement des gravats issus des déchèteries.

Pour plus d'infos



Nous contacter

SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck



03.59.68.40.06



contact@smictomdesflandres.fr



www.smictomdesflandres.fr



[SMICTOM des Flandres](#)

